

Le Conseil canadien des arts populaires coordonne à l'échelle nationale pour la quatrième année consécutive le programme des activités de la Fête du Canada pour les communautés francophones canadiennes. En collaboration avec le CCAP, la (le)

---

nom de votre association

a accepté de coordonner au niveau provincial les activités dans le cadre de ce programme pour la Fête du Canada 1981. Nous disposons donc de fonds limités pour vous venir en aide dans le financement de vos projets d'activité.

Il suffit d'avoir en tête un projet de fête, de nous faire part des grandes lignes de vos activités et de nous soumettre votre demande de subvention.

Nous vous invitons donc à nous soumettre dès maintenant vos demandes de subvention.

En préparant votre projet et votre demande veuillez tenir compte des grandes lignes du programme:

La fête du Canada 1981 se veut une occasion pour les canadiens de se réjouir, de s'amuser et de fêter en participant à des activités récréatives, populaires, culturelles et communautaires.

Elle permet aussi à toute la communauté de participer à la Fête du Canada comme elle l'entend, dans son propre style, là où elle est et de la manière qu'elle le veut.

C'est pourquoi nous encourageons particulièrement les activités à caractère communautaire tenues par de petits groupes à travers la province plutôt que la tenue d'une seule activité ou manifestation à grand déploiement.

À titre de suggestion seulement, voici quelques idées qui pourraient vous guider dans le choix de votre activité: fêtes dans les rues, défilés, expositions de tous genres, spectacles de danses folkloriques, théâtre de marionnettes, repas ou pique-niques communautaires, concert, travaux d'artisanat exécutés devant le public, dégustations de mets typiques, etc.

#### Comment participer?

1. Déterminer les grandes lignes de votre projet.
2. Remplir le formulaire de demande de subvention ci-inclus en prenant soin de compléter tous les détails exigés et d'y annexer les détails supplémentaires du numéro 4(c). N'hésitez pas à nous appeler si nécessaire.
3. Retourner votre demande au plus tard le \_\_\_\_\_ à l'adresse suivante:  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_
4. Votre demande sera étudiée et nous communiquerons avec vous.
5. Période de préparatifs:  
tout en planifiant vos activités de la fête, n'oubliez pas d'utiliser toutes les ressources humaines et financières de votre milieu: la municipalité, les petites et grandes entreprises, les institutions privées et publiques, les associations locales et sportives, les talents locaux ect. Pour ce qui est de la publicité, vous devrez mentionner sur vos feuillets, affiches ou autre matériel publicitaire que l'activité en question a lieu dans le cadre de la Fête du Canada 1981, qu'elle est organisée par votre comité local avec la collaboration de

nom de l'organisme provincial  
du Conseil canadien des arts populaires et du Comité national  
de la Fête du Canada. À noter également que vous devrez  
conserver les coupures de presse et tout autre matériel publi-  
citaire entourant votre activité pour nous en faire parvenir  
des copies. Ces documents sont essentiels afin que nous puis-  
sions les inclure dans notre rapport au Conseil.

Aussi, vous recevrez plus tard, un formulaire de rapport  
d'activité que nous vous prions de retourner immédiatement après  
la tenue de l'activité.

ACTIVITÉ SPECTACULAIRE

Votre comité a pensé à une activité extraordinaire,  
originale ou spectaculaire? Faites nous en part le  
plus tôt possible. Vous pourriez alors profiter  
d'une publicité nationale.

Qui voudra relever le défi? On attend de vos  
nouvelles !

En attendant votre réponse, nous vous assurons de notre  
entière collaboration, et bonne Fête du Canada!



PATRONS D'HONNEUR  
Son Excellence le très honorable  
Edward Schreyer, C.C., C.M.M., C.D.,  
Gouverneur général du Canada  
Le très honorable Pierre Elliott Trudeau,  
Premier Ministre du Canada

PATRONS OF HONOUR  
His Excellency The Right Honourable  
Edward Schreyer, C.C., C.M.M., C.D.,  
Governor General of Canada  
Rt. Hon. Pierre Elliott Trudeau,  
Prime Minister of Canada

Bonjour monsieur St-Germain,

Sujet: Fête du Canada

Pour la quatrième année consécutive, le Conseil canadien des arts populaires coordonne à l'échelle nationale le projet de la Fête du Canada. Ce projet permet aux organismes culturels provinciaux d'encourager financièrement la participation des francophones canadiens aux célébrations du 1er juillet. Il permet ainsi à vos groupes d'organiser une fête collective à leur façon, là où ils veulent le 1er juillet. Les activités de la Fête du Canada sont conçues et organisées bénévolement par tous ceux qui y prennent part. Cette fête est l'occasion pour tous les Canadiens de se réjouir et de s'amuser en participant à des activités récréatives, populaires, culturelles et communautaires.

En tant qu'organisme culturel provincial, vous êtes donc invité à collaborer à nouveau à ce projet en assurant la coordination du projet. Vous trouverez ci-joint un contrat décrivant les engagements qu'implique votre collaboration. C'est à partir des critères énoncés ci-après que nous avons affecté à chacune des associations provinciales concernées, une partie de la subvention.

- 1) montant de base affecté à chaque province
- 2) événements à portée particulière nécessitant une intervention plus importante

.../2

3) pourcentage de la population francophone totale hors-Québec

Dans le cas de votre association, la subvention se chiffre à 3,230\$.

Un maximum de 10% de votre subvention pourra être affecté à la coordination et l'administration provinciales de ce projet.

Nous encourageons particulièrement les activités à caractère communautaire et populaire tenues par de petits groupes à travers la province, plutôt que la tenue d'une seule activité ou manifestation à grand déploiement.

A titre de suggestions, voici quelques idées pour la Fête du Canada:

- fêtes dans la rue
- parade
- expositions de tous genres
- spectacles de danses folkloriques
- animation de danses et de chants folkloriques
- dégustation de mets typiques
- présentation de théâtre et de marionnettes
- concerts folkloriques
- repas communautaires
- pique-niques communautaires
- concours de tous genres (viloneux, gigueurs, costumes, talents locaux)

Les célébrations de la Fête du Canada 1981 se dérouleront mercredi le 1er juillet, jour férié. Toute fête ou activité n'ayant pas lieu le 1er juillet devra être étudiée individuellement par le Conseil et les priorités seront axées sur le 1er juillet.

Nous apprécierions connaître votre réponse à cette invitation dans le plus bref délai.

J'annexe deux copies d'un contrat décrivant l'ensemble des détails et conditions relatifs au programme 1981. Veuillez, s'il-vous-plaît, le lire attentivement, signer les deux copies et m'en retourner une dans les sept jours suivant la réception de cette lettre. Advenant le cas où votre organisme se voyait dans l'impossibilité d'accepter le contrat, auriez-vous l'obligeance de me téléphoner immédiatement.

Sur réception de votre copie signée du contrat, nous vous ferons parvenir un premier versement de 1,615\$. Je joins des formulaires de demande de subvention à distribuer dès maintenant parmi vos groupes francophones. Vous pouvez ainsi mettre en branle le programme de la Fête du Canada dans votre province. Plus tard, les formulaires de rapport d'activités locales vous seront envoyés avec plus de précisions quant au contenu du rapport provincial que vous devez préparer pour le Conseil après la tenue des activités.

Vous trouverez également ci-joint, cinq copies d'un modèle de lettre d'information que vous pourriez envoyer aux groupes locaux intéressés à mettre sur pied une activité pour la Fête du Canada. Elle ne convient pas nécessairement à tous, aussi je vous conseille de l'utiliser en l'adaptant selon vos besoins. Vous remarquerez qu'elle ne contient aucune précision quant aux montants alloués. C'est à vous que revient la responsabilité de distribuer équitablement les fonds dont vous disposez tout en tenant compte des obligations stipulées dans votre contrat. Il vous appartient aussi d'administrer la subvention accordée selon les normes administratives acceptées. Je vous encourage fortement l'utilisation de contrats stipulant les obligations des deux parties, ou tout au moins d'une lettre d'entente contenant les détails essentiels. Vous éviterez alors des déceptions inutiles ou des annulations de dernière heure.

Je suis bien consciente du peu de temps à notre disposition pour l'exécution de ce programme. Il faudra agir rapidement et exiger des comités locaux la même efficacité. Je crois cependant qu'une collaboration étroite entre les responsables à tous les niveaux assurera la bonne marche de ce projet. Soyez assurés de mon entière collaboration quant à la réalisation et à la coordination des activités dans le cadre de la Fête du Canada 1981. Veuillez agréer, je vous prie, l'expression de mes sentiments distingués.

*Diane Lacombe*

Diane Lacombe  
Coordonnateur de projets

DL/dc

p.j.      2 copies de contrats  
            formulaires de demande de subvention  
            5 copies de lettre d'informations aux groupes locaux

Montréal, le 23 avril 1981

Le comité culturel de la SSTA  
a/s M. Claude St-Germain  
C.P. 1362,  
7, rue Central  
SUMMERSIDE (I.P.E.)  
C1N 4K2

Réunion

Fête du Canada

au Centre J.-Henri Blanchard, le 11 mai 1981

Présences: Mme Marie Anne Arsenault  
Mme Emilie Blacquiere  
M. Léo Blacquiere  
M. Joseph Cormier  
M. Céofred Richard  
M. Robert Arsenault  
Mlle Yvette Arsenault  
J. Jean Doiron  
Mme Yvette Doiron  
Mme Janine Landry

Le président du Comité de l'année dernière, M. Céofred Richard, souhaite la bienvenue aux personnes présentent.

M. Céofred Richard mentionne que l'année dernière nous avons huit projets pour les fêtes du Canada et qu'il espère que cette année toutes les succursales participeront.

Elections

M. Joseph Cormier propose, appuyé par Mlle Yvette Arsenault,  
QUE M. Céofred Richard soit réélu président.

Adoptée.

Mme Janine Landry propose, appuyée par M. Joseph Cormier,  
QUE M. Robert Arsenault soit nommé vice-président.

Adoptée.

M. Robert Arsenault propose, appuyé par M. Léo Blacquiere,  
QUE Mme Janine Landry soit nommé secrétaire-trésorière.

Le Comité décide d'envoyer à chaque succursale, les documents relatifs aux Fêtes du Canada en leur mentionnant que la date limite pour les applications est le 1er juin. Une petite note sera ajouté aux documents, leur mentionnant qu'après le 1er juin aucune application sera acceptée.

.....

La prochaine réunion aura lieu le 3 juin 1981 à 7 h 00 au Centre J.-Henri Blanchard. A cette réunion les demandes soumises par les succursales seront discutées. Nous demanderons à chaque succursale d'envoyer un représentant,

La séance est levée.

Rapport préparé par  
Mme Janine Landry

FETE DU CANADA

Réunion tenue au Centre J.-Henri Blanchard

le 3 juin 1981 à 7 h 00

Présences:

Céofred Richard, président  
Robert Arsenault, vice-président  
Janine Landry, secrétaire-trésorière  
Joseph Cormier, Summerside  
Patrick Gaudet, Tignish  
Yvette Arsenault, région Evangéline  
Francine Desmeules, Charlottetown  
Jean Doiron, Rustico  
M. et Mme Léo Blacquiere, Summerside

<u>Argents demandés par chaque succursale</u>	<u>Montant accordé</u>
Souris - 305.00	115.00
Skinners Pond - 250.00	115.00
Tignish - 900.00	420.00
Charlottetown - 300.00	140.00
Rustico - 245.00	190.00
Région Evangéline -1,050.00	895.00
Summerside - 700.00	625.00
Bloomfield - 320.00	130.00
Miscouche - 150.00	130.00
Palmer Road - 300.00	240.00
<u>\$4,520.00</u>	<u>\$3,000.00</u>
	Frais: 280.00
	<u>\$3,280.00</u>

M. Robert Arsenault propose, appuyé par M. Patrick Gaudet,

QUE le pourcentage des argents a été calculé à  
à l'exception de deux petites succursales.

Adoptée.

Ce rapport sera envoyé à toutes les succursales leur donnant une idée pourquoi le montant demandé a été réduit.

Le dernier versement sera envoyé après les fêtes du Canada lorsque les succursales nous feront parvenir en détail leur rapport sur les fêtes. (S'il vous plaît avant le 17 juillet 1981).

La prochaine réunion de l'exécutif des fêtes du Canada aura lieu le 20 juillet à 7 h 00 au Centre Blanchard.

Une copie de ce rapport sera envoyée à La Voix Acadienne.

Janine Landry,  
secrétaire-trésorière



**P.E.I. MULTICULTURAL COUNCIL**  
P.O. Box 2011, Charlottetown, P.E.I. C1A 7N7 • (902) 892-3614

*"Unity in Diversity"*  
*Sharing*  
*Fellowship*  
*Understanding*

To all Presidents  
Member Organizations of  
the P.E.I. Multicultural Council

The Council is hosting a Canada Week Celebration for all members of all affiliated organizations at the Centre at 147 Pownal St., on Friday, June 26, 1981, at 8:00 p.m.

We extend a warm invitation to you and your family to join us in this celebration of Canada's Birthday.

We will also have as special guests, some young people from London, Ontario who are participating in the Visions-Youth Exchange. They are returning a visit that a group of teenagers, representing the Council, paid to London last summer.

We will have entertainment and some refreshments for all.

So come and join in the celebration!!

Yours very truly,

E. B. Beagan,  
Executive Director